

Subsides

M. Cafik: De telles suggestions tournent en dérision tous les propos que l'on entend visant à augmenter les pensions de vieillesse et le supplément de revenu garanti. Tous les députés de tous les partis connaissent les besoins dans ce secteur.

M. Nielsen: Présentez alors la mesure législative.

M. Cafik: Et ce n'est pas tout ce dont ont besoin les vieillards. Ils ont aussi besoin...

M. Nielsen: De compréhension.

M. Cafik: ... de fonds pour leur permettre de prendre l'initiative de leurs propres projets, de rendre leur vie plus pleine et plus riche. Il importe beaucoup que nous en tenions compte maintenant.

M. Nielsen: Présentez la mesure législative.

M. Cafik: A mon avis, il importe que la Chambre appuie les projets dont ces personnes peuvent bénéficier.

M. Nielsen: C'est ce que nous faisons.

M. Cafik: Je m'étonne que les députés d'en face puissent mettre en doute la valeur du programme Nouveaux horizons.

M. Nielsen: Allons donc!

M. Cafik: Il est nettement avantageux pour les personnes âgées.

M. Nielsen: Quelle absurdité!

M. Cafik: Le député du Yukon (M. Nielsen) dit que c'est une absurdité. Dans ce cas-là, je lui conseillerais...

M. Nielsen: Le discours du député est absurde.

M. Cafik: ... de voter contre le programme Nouveaux horizons.

M. Nielsen: Ce que nous ne ferons pas, bien entendu.

M. Cafik: Je suis sûr qu'ils n'appuieraient pas sa motion visant à mettre au rancart ces deux programmes—et quant à moi j'en ferais autant.

M. Nielsen: Quelle sottise!

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je vois que comme convenu, nous examinons maintenant en bloc les avis nos 6, 7 et 8 inscrits au *Feuilleton* d'aujourd'hui et qui ont trait à certaines prévisions supplémentaires pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les avis 6 et 7, se rapportent à la rubrique générale de la sécurité du revenu et de l'assistance sociale. J'aurais quelques remarques à faire à ce sujet. L'avis n° 8 concerne la santé et le sport amateur. Mon collègue, le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) nous entretiendra de ce sujet, au cours de l'après-midi.

On peut affirmer que les fonds réclamés en vertu des crédits visés par les avis 6 et 7, sont destinés à une fin précise, plutôt restreinte pour ainsi dire; pourtant, comme la rubrique de ce poste est d'ordre général, puisqu'il s'agit de la sécurité du revenu et de l'assistance sociale, j'ai estimé que la présidence n'avait pas le choix ce matin et

[M. Cafik.]

qu'elle devait permettre au député de Hillsborough (M. Macquarrie) de discourir sur le sujet d'une manière générale. Je suis heureux que le député ait établi ce précédent, ainsi je peux en profiter maintenant.

J'ai été frappé de l'attention que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) a portée aux fonctions de son ministère. Toute l'activité qu'il a déployée jusqu'ici était bien orientée. Je l'en félicite. Toutefois, monsieur l'Orateur, je dois lui faire sentir l'urgence de mettre en marche certains des programmes dont il a la charge.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ayant dit qu'il devait agir—même si ma prochaine considération s'écarte de l'ordre logique dans lequel j'essaie de faire mes discours—j'ajoute qu'il doit, avant cinq heures cet après-midi, déposer l'avis de motion relatif à la présentation du bill d'initiative ministérielle tendant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le discours du trône promettait ce bill et confirmation en a été donnée chaque fois que le ministre a été interrogé à ce propos. On nous dit qu'on augmentera la pension de la sécurité de la vieillesse; nous sommes amenés à croire que la hausse portera sur le montant de base. On nous a dit que la hausse sera importante. On nous dit aussi que le gouvernement s'inquiète des personnes de moins de 65 ans. Nous espérons donc que le bill accomplira quelque chose dans ce domaine, soit en abaissant en général l'âge d'admissibilité, soit en permettant que la pension soit versée aux époux de moins de 65 ans dans le cas où l'un d'eux est déjà bénéficiaire de la pension.

J'ignore comment on peut faire comprendre au gouvernement que change jour compte. Chaque jour est une catastrophe pour le prestataire qui essaie de joindre les deux bouts avec son maigre revenu ou voit monter le coût de la vie. Pour les intéressés, c'est un état de crise. Je compte que le gouvernement n'attendra pas au 19 février pour aider ces gens.

M. Nielsen: C'est exactement ce qu'il va faire, pour vous appâter.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'espère que le ministre n'en a pas l'intention et que, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances (M. Turner) pourra annoncer ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social fera pour les personnes âgées.

M. Nielsen: Ce sera votre appât.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est dans dix jours.

M. Nielsen: Ce sera votre appât.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Les personnes âgées n'auront pas les moyens de se laisser appâter si on n'augmente pas leurs pensions.

M. Nielsen: Je ne le fais pas dire au député.